

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/054/7.8

Feuillet n°63



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 9 mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes du Lardin Saint Lazare, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 28 avril 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	35
Votants :	43
Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	2

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUIOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTMONT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine BOUTINAUD, Jean-Yves VERGNE, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Bernard DURAND représenté par Joël DURAND.

Excusés : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Jean-Pierre VERDIER donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUIOI, Denis ADAMSKI donne pouvoir à Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Marie-Claire ADOUX donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Jean-Michel LAGORSE, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicole RAVIDAT.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Instauration d'un fonds de concours pour le financement de l'équipement de télémédecine auprès des communes

Devant les effets de la désertification médicale, les communes des Coteaux Périgourdins et de Ladornac ont mis en place une action consistant à délivrer une offre de services pour sa population.

A cet effet, elles ont installé une cabine de télémédecine qui accueille de nombreux administrés au vu de sa fréquentation

Dans le cadre de sa compétence sur la Santé, la communauté de communes souhaite accompagner cette démarche portée par les communes en finançant le fonctionnement de ce type de service via l'attribution d'un fonds de concours sur son périmètre communautaire.

AR Prefecture

024-200041150-20230509-DE2023054-DE
Reçu le 11/05/2023

Règlementairement, le fonds de concours peut être versé sans lien obligatoire avec une compétence exercée par l'EPCI. Ce dernier doit avoir pour objet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

A cet effet, il est proposé de verser un fonds de concours à hauteur de 50 % du montant HT du coût du fonctionnement de l'équipement plafonné à 1800 € HT annuel auprès des communes finançant cet équipement.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L5214-16-V du CGCT ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, (41 POUR ; 2 ABSTENTIONS) :

- 🗳️ **INSTAURE** un fonds de concours à l'attention des communes détentrices d'un équipement de télémédecine, à hauteur de 50 % du coût de fonctionnement HT de l'équipement plafonné à 1 800 € HT annuel.
- 🗳️ **SOLLICITE** une délibération concordante de la commune concernée acceptant ledit fonds de concours.
- 🗳️ **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 10/05/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET
Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20230509-DE2023054-DE
Reçu le 11/05/2023